

Partie Questions éthiques, Inf'OGM n°23

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/08/2001

ETATS-UNIS - A l'issue de trois heures d'un intense débat, la Chambre des représentants a adopté par 265 voix contre 162 un projet de loi (Human Cloning Prohibition Act) qui interdit la création d'embryon humain par clonage, à des fins reproductrices ou thérapeutiques, y compris pour la recherche scientifique. La peine peut aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement et une amende d'au moins un million de dollars. Les parlementaires avaient auparavant rejeté par 249 voix contre 178 un projet de loi concurrent (Cloning Prohibition Act), qui, tout en interdisant le clonage destiné à créer un être humain, aurait permis cette technique à des fins thérapeutiques. Cette loi doit désormais être votée par le Sénat, à forte dominance démocrate et plus favorable au clonage thérapeutique.

AFP, 1er et 2 août 2001

CANADA - Joe Clark, chef du parti conservateur, inquiet de voir les scientifiques américains venir tenter leurs expériences de clonage au Canada, pays n'ayant pas encore légiféré sur la question, a écrit au Premier Ministre, Jean Chrétien, pour qu'il interdise le clonage. Joe Clark rappelle qu'Allan Rock, ministre de la santé, a déposé le 3 mai un avant-projet de loi qui interdirait le clonage d'êtres humains. Cependant, précise-t-il, compte tenu des délais nécessaires à la tenue d'audiences publiques et à la préparation d'un rapport, il faudra attendre mai 2002, au plus tôt, avant que le Parlement ne puisse être saisi d'un projet de loi sur la question. Ainsi, il demande au Premier Ministre de mettre à l'ordre du jour le projet de loi privé C-336, présenté aux Communes par la députée de Drummond, Pauline Picard, qui vise précisément à interdire le clonage humain.

radio-canada.ca/nouvelles/Politique/nouvel-les/200108/09/002-clark-clonage-rb.asp

www.pcparty.ca

FRANCE - Selon un sondage IFOP, 90% des français sont hostiles au clonage reproductif, qui vise à aider des couples stériles. Les personnes interrogées sont plus partagées quant au clonage thérapeutique : 52% y sont défavorables et 45% y sont favorables.

AP, le 11 août 2001

La France et l'Allemagne demandent à l'ONU de lancer des négociations pour la signature d'une convention universelle interdisant le clonage humain à des fins de reproduction. Le sujet devrait être à l'ordre du jour lors de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU.

radio-canada.ca/nouvelles/International/nouvel-les/200108/08/005-clonage-convention.asp, le 10 août 2001

GRANDE BRETAGNE - Ce pays s'est doté d'une législation sur le clonage thérapeutique humain moins restrictive que celle des Etats-Unis. En accueillant dans ses universités des savants

américains à la pointe de ces travaux, le Royaume-Uni espère attirer dans leur sillage les industries nord-américaines utilisant les cellules souches. Ainsi, Roger Peterden a décidé de quitter l'Université de Californie pour celle de Cambridge.

Le Monde, 16 août 2001

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-questions-ethiques-infogm-n23/